



A V I S

Afin de contribuer aux économies d'énergie et de diminuer les nuisances nocturnes pour la faune, vos élus ont décidé de procéder à l'interruption de l'éclairage public de :

23h00 à 5h00

à compter du

19 septembre prochain.

Comptant sur votre compréhension.

Longueville, 5 septembre 2022

Le Maire,

Philippe FORTIN.



